

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2001-2002

16 MAI 2002

PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU PARLEMENT (1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DES FINANCES, DU BUDGET, DES AFFAIRES GENERALES,
DE L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE, DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE
PAR M. FORTEZ

(1) Voir Doc. n° 264 (2001-2002) n° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Finances, du Budget, des Affaires générales, de l'Organisation de l'Assemblée, du Règlement et de la Comptabilité s'est réunie le jeudi 16 mai 2001⁽¹⁾ pour examiner la proposition de modification du règlement du Parlement déposée par MM. Wahl, Dupont, Cheron et Mme Corbisier-Hagon.

I. EXPOSE INTRODUCTIF

Les auteurs de la proposition renvoient à ses développements.

II. DISCUSSION

La proposition de modification du règlement n'appelle pas de commentaires.

III. VOTE

La proposition de modification du règlement insérant au chapitre VI du titre I^{er} un littéra *b*) intitulé « du contrôle des communications des membres du Gouvernement » et comportant un article 22^{quinq}ies nouveau, est adoptée à l'unanimité des membres présents.

IV. RAPPORT

A l'unanimité des membres présents, la Commission fait confiance au président et au rapporteur pour l'élaboration du présent rapport.

<i>Le Rapporteur,</i>	<i>Le Président,</i>
P. FORTEZ.	R. MEUREAU.

(1) Ont participé aux travaux :

MM. Meureau (Président), Bayenet, Cheron, Mme Corbisier-Hagon, MM. Donfut, Dupont, Fontaine (en remplacement de M. Huin), Fortez (rapporteur), Pieters, Scharff (en remplacement de M. Antoine) et Wahl.

Ont assisté aux travaux de la commission :

M. Grimberghs, membre du Parlement;
M. Demotte, ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports;
MM. Devin, Dubois, Michel et Point, collaborateurs au cabinet du ministre Demotte;
M. Vanpetegem, expert du groupe MR;
M. De Stercke, expert du groupe PS;
Mme Platteau, experte du groupe Ecolo;
M. Verwilghen, expert du groupe PSC.